Bruyères ACTU

Le magazine des Bruyérois

FÉVRIER 2024 · #87

ZOOM

Le site internet de la commune fait peau neuve

P.8

Bruyères le Châtel
Territoire réactif

LA RONDE DE GWEN
CUISINE GOURMANDE ITINÉRANTE DE PRODUITS LOCAUX

Foodtruck Galettes de sarrasin

salées ou sucrées - cuisine maison

Tous les mardis midi et soir

à Bruyères devant la mairie

...et pour vos repas associatifs et familiaux

résa : 06.71.89.68.71

Supermarché coccinelle

Les courses comme j'aime

Livraison gratuite à domicile - Ouvert 7j / 7j

32 rue de la Libération - 91680 Bruyères-le-Châtel

Tél : 01 64 95 86 52

NOS SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DE VOS PROJETS

ÉTABLISSEMENT ÉTAMPES
Route de Brières les scellés
01 69 92 15 20
etampes@colas.com

COLAS
WE OPEN THE WAY

colas.com

PAYSAGES
PARCS ET JARDINS

CRÉATIONS - ENTRETIEN - ÉLAGAGE
SERVICES À LA PERSONNE

SAS LECOMTE-LANGÉ

29, Chemin de Saint-Arnoult
91680 BRUYÈRES-LE-CHÂTEL
01 64 90 15 52 - lecomte.lange@orange.fr

Vous souhaitez faire paraître un encart publicitaire ?

Renseignez-vous auprès du service communication de la commune à communication@bruyereslechatel.fr ou au 01 64 90 90 81.

sommaire

ensemble
- Noël à Bruyères
- Retour BAFA
- Théâtre d'ombres
- Carnet de bord

zoom
- Un nouveau site internet pour la commune

actus
- Sécurité
- Commémoration
- Inscription scolaire
- Élections européennes
- CCAS
- Portrait diététicienne

bouger
- Improvisation théâtrale
- Spectacles
- Exposition interactive
- Coups de cœur

environnement
- Bouteilles d'avenir

infos
- Programme de BIC
- État-civil
- Contrôle de conformité assainissement

tribunes

Directeur de la publication : Thierry Rouyer
Comité de rédaction : Thierry Rouyer, Sophie Hubert-Tiphangne, Gwenaëlle Warnet, Nelly Bidault, Aurélie Klitting
Photos : service communication sauf mentions
Impression : Best Com
Conception / réalisation : Pellicam+
Publicité : service communication
Tél. : 01 64 90 07 18

PEFC 10-31-1328 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Thierry ROUYER faisant visiter le gymnase dojo Sandra Badie en décembre dernier.

Bruyéroises, Bruyérois

De quoi sera fait 2024 ? Personne ne peut le prédire.
Quid du covid, de l'inflation, de la guerre aux portes de nos frontières ? Les Français ont exprimé leur mal-être et leur besoin d'être entendu sur leurs problématiques au quotidien. La flambée des prix de l'énergie et de l'alimentaire, mais aussi et beaucoup plus inquiétant une perte de confiance dans l'avenir qui se traduit par une natalité inférieure aux décès.
Les annonces ponctuelles, quel que soit le domaine concerné, ne remonteront pas ce baromètre. Ce n'est pas dans le collectif qu'il faut rechercher une amélioration mais dans chaque individu. Chacun d'entre nous a le moral en berne pour une raison différente. Il faut donc une politique nationale qui prenne en compte les besoins quotidiens : le logement, la santé, l'éducation, l'emploi et le pouvoir d'achat. Une politique de long terme avec des objectifs précis, suivis et évalués.
Je reste persuadé que les Maires élus du premier échelon républicain sont le plus à même de répondre aux besoins de leurs concitoyens. Malheureusement, le choix fait depuis de nombreuses années, en limitant notre action aux fonctions administratives et en baissant nos dotations, a considérablement impacté nos capacités à pourvoir aux besoins locaux de nos administrés.
Nous avons réussi à construire des logements, trop selon certains, pas assez selon d'autres. Une chose est sûre, sans la loi SRU, nous aurions sans doute étalé les programmes sur un temps plus long.
Nous avons bâti un pôle éducatif qui était programmé pour accueillir tous les enfants, nouveaux habitants compris. Inauguré en 2017, il n'était pas prévu que la loi sur les logements changerait en passant le pourcentage de logements sociaux de 20 à 25 %. Une différence de 5 % qui pour nous équivaut à environ 100 logements. L'Éducation Nationale s'en est mêlée aussi avec de nouvelles recommandations qui étaient réclamées depuis longtemps, à juste titre, par les parents. Pour 3 sections, les Grands de Maternelle, les CP et les CE1, il est recommandé un effectif de 24 élèves par classe. Or, lors de la construction de l'école, la consultation des instances éducatives nous a demandé des classes de 60 m² pour accueillir de 28 à 31 élèves. Plus d'élèves et 5 élèves par classe en moins est égal à plus de classes. La problématique se corse avec la natalité qui baisse depuis 10 ans, et qui mathématiquement diminuera le nombre d'élèves sur les 10 prochaines années avec des classes construites en 2023 qui seront inoccupées en 2030.
Nous avons construit une Maison Médicale mais nous ne sommes pas capables de former des médecins.
Les décisions de l'Etat impactent souvent les collectivités au cœur. Je voulais vous en faire part. C'est sans doute le mal-être de tous les élus locaux.

Thierry ROUYER
Maire de Bruyères-le-Châtel

RETOUR EN IMAGES

Deux jours de fête de Noël

8 & 9 | 12 **CENTRE VILLAGE**

L'association Bienvenue Les Copains et la municipalité ont donné rendez-vous aux Bruyérois début décembre pour les traditionnelles animations de Noël. Cette année, la fête s'est déroulée sur deux jours sur le parvis de la mairie et la place René Petit.

Séances photo avec le Père Noël

Goûter des lutins

Pistes de luge

Manège

Bicyclette lumineuse pour soutenir le Téléthon

Marché de Noël

Buvette et restauration sur place

Des colis de Noël pour les seniors

20 & 21 | 12 **ROTONDE DE L'ESPACE BRUYÈRES LOISIRS CULTURE**

Cette année, le CCAS a offert aux seniors de plus de 75 ans un colis gourmand composé de produits de qualité et variés entre sirop, terrine, soupe, biscuit, chocolat, confiture... De quoi satisfaire toutes les papilles pour les fêtes de fin d'année.

Le drôle de Noël de M. Scrooge

20 | 12 **ESPACE BRUYÈRES LOISIRS CULTURE**

Le CCAS a proposé aux Bruyérois de tous âges un spectacle que l'on ne se lasse pas de voir et revoir. La compagnie Hey Djude et la troupe de théâtre amateur Le grenier de Bruyères ont interprété le Noël de Monsieur Scrooge. Deux séances suivies d'un goûter étaient prévues pour répondre au grand nombre de participants.

Les membres du CCAS accueillent les spectateurs

RETOUR EN IMAGES

Carnet de bord, une aventure musicale

10 | 12 ○ **ESPACE BRUYÈRES LOISIRS CULTURE**

Les Bruyérois ont largué les amarres et suivi Alain Dayan et ses musiciens-comédiens lors d'un après-midi de voyage. Devant une salle comble, le chanteur et narrateur bruyérois a fait voyager les spectateurs à travers différents pays et genres musicaux.

© Hervé KARACHA

Théâtre d'ombres pour les tout-petits

11 | 01 ○ **MÉDIATHÈQUE**

La médiathèque a reçu Nicolas, de la compagnie Daru-Thémpô, pour 2 représentations de « À petits pas dans les ombres » dédiées au jeune public, de 6 mois à 3 ans.

Au-delà de la découverte du théâtre d'ombres, le jeune public était captivé par ce parcours émotionnel et sensoriel.

Les jeunes formés au BAFA

2 AU 7 | 01

SALLES DES ANCIENS

Après la formation générale, c'était au tour de la session d'approfondissement d'avoir lieu. Ainsi, 17 jeunes de Bruyères-le-Châtel et d'Ollainville ont suivi avec intérêt la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, qui s'est déroulée sur une semaine. Les jeunes recevront bientôt un diplôme qui leur permettra de devenir des animateurs qualifiés.

Ambiance festive à la galette dansante

25 | 01 **ESPACE BRUYÈRES LOISIRS CULTURE**

En ce début d'année, le CCAS a organisé une galette dansante à l'Espace Bruyères Loisirs Culture. 70 seniors ont répondu présents à l'invitation et sont venus danser et déguster la galette des rois.
Un grand merci aux membres du CCAS pour l'organisation de cet après-midi festif et convivial, ainsi qu'à Gilbert, de Karibean Events, pour l'animation musicale.

Le site internet de la commune www.bruyereslechatel.fr

➔ Pour répondre au mieux à vos demandes et faciliter votre quotidien, le site de la commune s'est modernisé. Simple, intuitif, il ne s'agit pas uniquement d'un « changement de look ». La priorité a été donnée à l'information.

Objectif : vous renseigner et vous guider dans vos démarches administratives. Enrichi, vous trouverez également toute l'actualité bruyéroise et les informations sur votre quotidien : vos commerces, vos équipements, les services.

Nouveauté : un agenda vous présente les évènements à venir.

Sobre, le nouveau site internet de la commune a été conçu pour que vous trouviez rapidement l'information que vous cherchez.

Les accès rapides

Les six sujets les plus consultés ont été mis sur la page d'accueil. En cliquant sur les pictogrammes, retrouvez vos démarches administratives, vos démarches d'urbanisme, le portail famille, les menus du restaurant scolaire, les annuaires commerçants, santé et associations et, pour finir, le journal de la commune.

Gagnez du temps avec « Vos droits et vos démarches » et « Urbanisme » Qu'elles soient administratives ou liées à l'urbanisme, chacune des démarches a été revue pour vous guider dans les modalités à suivre ou les pièces justificatives à fournir. Vos démarches sont ainsi simplifiées.

Le menu par thématique

Quatre thématiques synthétisent la commune.

- La rubrique « Ma mairie » vous informe de la gestion administrative de la commune, comme la tenue du conseil municipal, les commissions, les arrêtés ou les décisions actés.
- La rubrique « Bien vivre » regroupe des sujets liés à votre quotidien : l'environnement, le social, l'emploi, les transports, les services aux seniors.
- La rubrique « Grandir » s'adresse en particulier aux parents. Elle est classée en trois groupes d'âge : la petite enfance (de 0 à 3 ans), l'enfance (enfants de la maternelle à l'élémentaire) et la jeunesse (pour les adolescents et jeunes adultes).
- La rubrique « Bougeons à Bruyères » est destinée à vous faire (re)découvrir la commune, son patrimoine, ses lieux culturels ou sportifs, son avenir.

Les actualités

Dès votre connexion au site internet, les principales actualités sont présentées. Le journal municipal étant trimestriel, les informations demandent parfois à être communiquées plus rapidement. Ainsi, le site vous apporte directement l'information ou répond aux questions que vous pouvez vous poser.

NOUVEAUTÉ : UN AGENDA

N'existant pas sur l'ancien site internet, l'agenda répertorie les évènements programmés sur la commune. Vous connaîtrez les spectacles, les animations, les conférences, les expositions… Dates, lieux, horaires, modalités de réservation sont renseignés pour chaque évènement. Profitez-en car de nombreux spectacles sont proposés gratuitement !

fait peau neuve :

À NOTER !

www.ville-bruyereslechatel.fr
se simplifie en
www.bruyereslechatel.fr

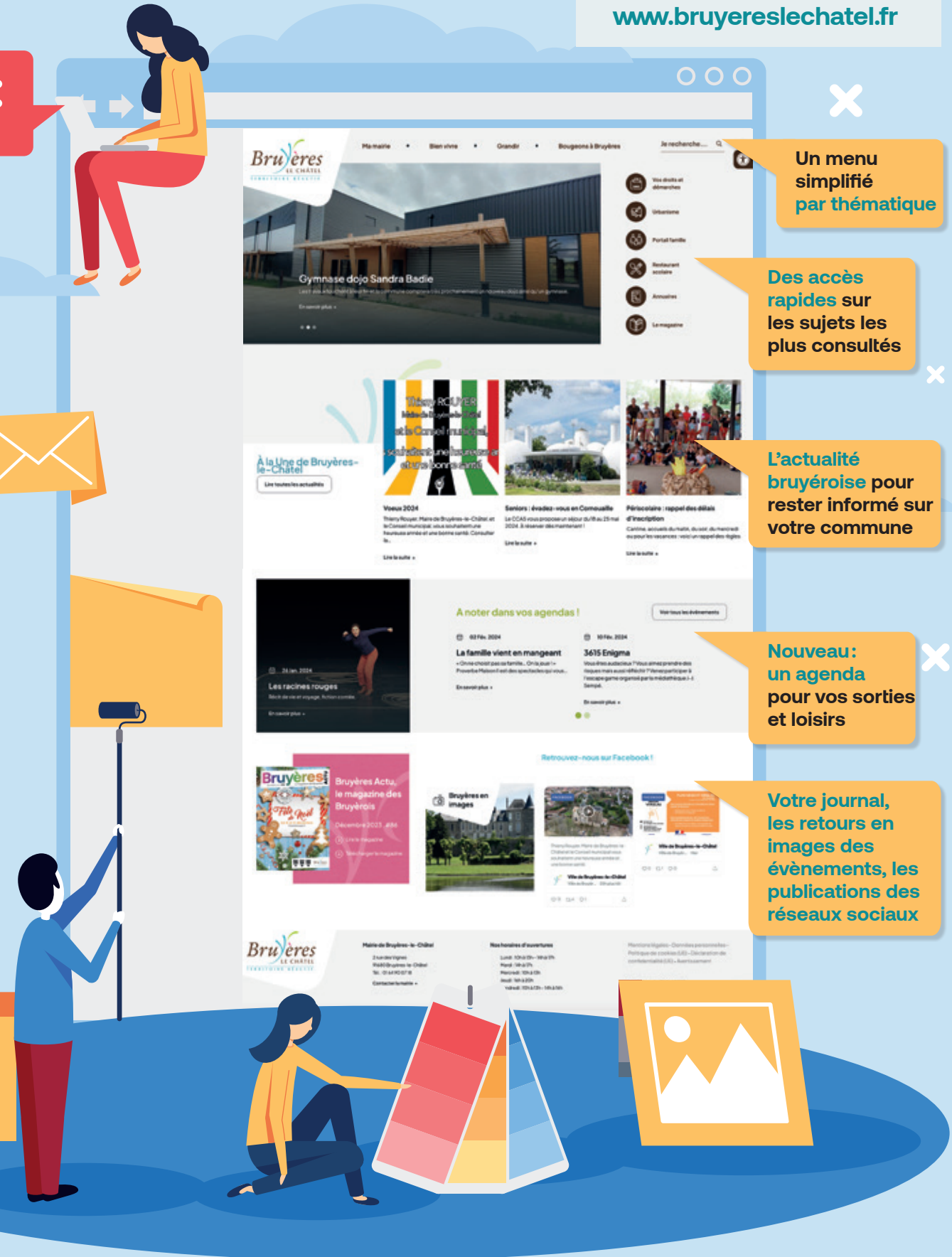

Un menu simplifié **par thématique**

Des accès rapides sur les sujets les plus consultés

L'actualité bruyéroise pour rester informé sur votre commune

Nouveau : un agenda pour vos sorties et loisirs

Votre journal, les retours en images des évènements, les publications des réseaux sociaux

PRÉVENTION

La Police municipale s'équipe de caméras piétons

Afin d'améliorer les relations entre les usagers et la Police municipale, les communes de Breuillet et Bruyères-le-Châtel ont équipé leurs agents de caméras mobiles d'intervention depuis le 4 décembre 2023. Conformément au Code de la Sécurité Intérieure et plus particulièrement ses articles L.241-2 et R.241-8, la Police municipale a été autorisée à utiliser 2 caméras piétons individuelles.

La mise en place de ce dispositif a aussi pour objectif de :

- prévenir des incidents au cours des interventions,
- faire le constat des infractions et poursuivre les auteurs par la collecte de preuves.

Les caméras se portent de façon apparente sur l'uniforme de l'agent et leur déclenchement manuel fait l'objet d'une information par l'agent de Police auprès de la personne filmée. Vous constaterez un signal visuel spécifique lorsque la caméra enregistre (voyant lumineux de couleur rouge).

L'utilisation de caméras mobiles d'intervention est encadrée par la Préfecture et la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Les vidéos sont transférées sur un support sécurisé et sont accessibles uniquement par le Chef de la Police municipale, avec une durée de conservation de 30 jours.

POLICE MUNICIPALE
Ligne directe : 06 99 55 61 65
Email : policemunicipale@bruyereslechatel.fr

Cérémonie commémorative du 19 mars

À l'occasion du 62e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, la population de Bruyères-le-Châtel est invitée à s'unir aux Anciens Combattants, au Conseil municipal et aux représentants des associations locales, pour rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

La cérémonie aura lieu le mardi 19 mars 2024 à 9h15, place du Souvenir, à côté de l'Église.

Enfants nés en 2021 : les inscriptions pour la rentrée 2024/2025 c'est maintenant !

➔ Les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 doivent être inscrits en Petite Section de maternelle dès à présent. Comment faire ?

Sur le site internet de la ville - onglet Grandir/Enfance - vous trouverez la fiche d'inscription et l'attestation sur l'honneur de vaccination.
Il vous suffit de compléter ces documents et de les retourner par mail à scolaire@bruyereslechatel.fr, avec les documents suivants :

- Livret de famille complet
- Justificatif de domicile récent
- Et en fonction de la situation, tout document attestant de l'autorité parentale

Il est inutile de renouveler l'inscription lors du passage dans la classe supérieure. Les inscriptions scolaires s'effectuent uniquement lors de l'entrée en Petite Section et lors de votre emménagement dans la commune. Les documents sont alors complétés par un certificat de radiation de l'ancienne école.

À SAVOIR :
il est possible d'annuler le prélèvement automatique. Il suffit de faire la demande par mail au service scolaire, en précisant bien le nom et prénom de l'enfant et celui du parent. Votre demande sera prise en compte pour le mois de facturation suivant.

Bientôt les vacances : rappel des délais d'inscription

➔ Afin d'assurer la bonne gestion des services, il est rappelé à chaque parent les délais d'inscription (ou désinscription) aux services. Respecter ces délais est primordial pour que la commune puisse passer les commandes des repas et assurer les effectifs réglementaires pour les animateurs.

Services	Dernier délai pour le lundi	Dernier délai pour le mardi	Dernier délai pour le mercredi	Dernier délai pour le jeudi	Dernier délai pour le vendredi
Cantine, accueils matin, soir et mercredi	Jeudi avant 13h	Vendredi avant 13h	Lundi avant 13h	Mardi avant 13h	Mercredi avant 13h
ACM (vacances)	8 jours avant le 1er jour de présence de votre enfant (sous réserve de place(s) disponible(s))				

Passé ces délais, les inscriptions ou désinscriptions ne sont plus possibles et des pénalités sont appliquées.
En cas de maladie, la présentation d'un certificat médical pour votre enfant, permet l'annulation du service et de sa facturation. **Ce justificatif est à transmettre à l'accueil collectif de mineurs dans un délai de 48h.**

ATTENTION : en cas de non-paiement, l'inscription de votre enfant est annulée et le portail famille inaccessible jusqu'à ce que vous soyez à jour de vos règlements.
Pour payer vos factures, 4 possibilités s'offrent à vous :

- Le prélèvement, en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de la commune et en joignant votre RIB ;
- Par carte bleue en réglant directement sur le portail famille ;
- Par chèque en le déposant dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la mairie ;
- En espèces pour les montants inférieurs à 300 € à l'accueil de la mairie durant les permanences scolaires

Permanences du service scolaire :

- Lundi de 14h à 17h
- Mercredi de 10h à 13h
- Jeudi de 16h à 20h

En dehors de ces permanences, le service est fermé.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR
www.bruyereslechatel.fr

2024, une année axée sur la s

➔ Rouler à 30 km/h à Bruyères-le-Châtel est une règle de sécurité que l'équipe municipale souhaite établir en 2024. Après les accidents de la route survenus ces derniers mois, baisser la vitesse des véhicules permettra d'inciter les automobilistes à adopter le principe de prudence et ainsi réduire le nombre et la gravité des accidents.

Si le code de la route impose depuis 1990 une vitesse maximale de 50 km/h en agglomération, de plus en plus de villes généralisent la règle des 30 km/h. Cette mesure n'est pas une sanction mais une sécurisation de la commune de la part la municipalité qui souhaite réduire les nuisances et retrouver une ville apaisée.

30 pour plus de sécurité

La distance de freinage est de 13 mètres à 30 km/h contre 28 mètres à 50 km/h.
En cas de choc, la gravité de l'accident est beaucoup plus faible à 30 km/h qu'à 50 km/h.
À 50 km/h, en cas d'accident, le risque de mortalité d'un piéton est de 80 % ; il est de 10 % à 30 km/h.

De plus, le champ de vision se rétrécit au fur et à mesure que la vitesse augmente. À vitesse réduite, les conducteurs ont le temps de percevoir les évènements et ainsi d'éviter les collisions par des arrêts courts.

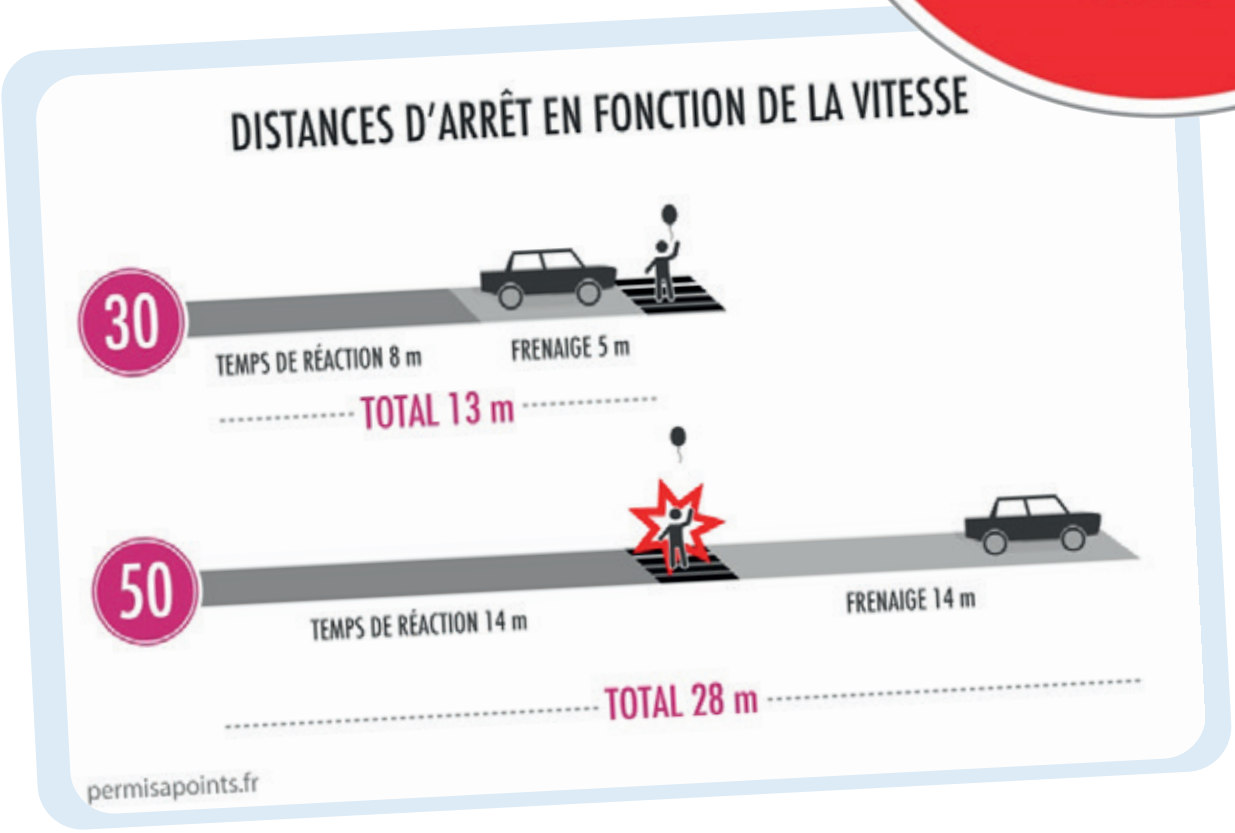

écurité

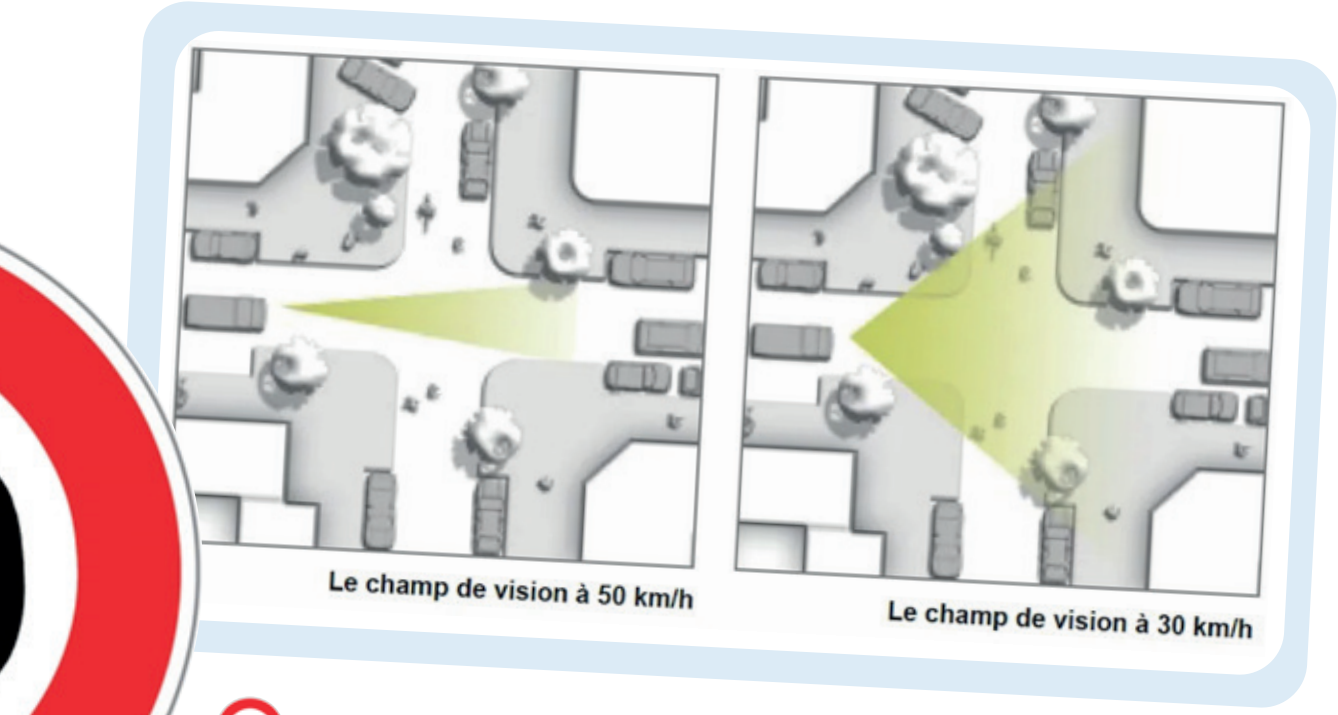

30 pour plus de convivialité

Le passage de 50 à 30 km/h en agglomération peut permettre un apaisement du trafic et conduire à un meilleur partage entre les différents modes de déplacement : marche, vélo, voiture et transports en commun. La réduction de la vitesse permet de retrouver une dimension plus humaine et un partage de l'espace public entre les piétons, les cyclistes, les personnes à mobilité réduite...

30 pour moins de pollution

La limitation de la vitesse entraîne une réduction du bruit en agglomération. Les à-coups, les freinages et accélérations d'urgence sont des sources de bruit qu'il convient de diminuer. Rouler à 30 km/h engendrera une diminution de 2 à 3 décibels.
Côté environnemental, les effets sur la pollution atmosphérique d'une baisse de la vitesse à 30 km/h sont difficiles à mesurer car ils dépendent des véhicules, de leur âge, du modèle...
Cependant, si la baisse de la pollution est difficile à chiffrer, les changements de mobilité, induits par la mesure, eux, auront des effets significatifs sur la diminution de la pollution.

30 pour partager l'espace public

La limitation à 30 km/h encourage les personnes à se déplacer à pied ou à vélo.
La vitesse réduite des véhicules rend compatible la traversée des piétons dans de bonnes conditions de sécurité. Les aménagements doivent faciliter la traversée des piétons en tout point de la chaussée.

Sources : Cerema, Sétra et l'association de prévention routière

LE MOT DU MAIRE

Thierry Rouyer,
Maire

Cette décision est prise suite aux différents accidents constatés lors de la traversée du village. La zone 30 vise un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la circulation. Les futurs aménagements seront pensés en ce sens, en favorisant les traversées piétonnes par un aménagement adapté et judicieusement positionné.

En 2024, les élections européennes auront lieu le 9 juin

→ En France, les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024. Élection à un seul tour, les européennes définiront 81 députés, deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement.

Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter, il faut être soit :

- un citoyen français, âgé d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin,
- un citoyen d'un autre pays de l'UE âgé de 18 ans au moins ayant le droit de vote dans son État d'origine.

Dans les deux cas, il faut être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Où voter ?

Vous devez voter au bureau de vote dont l'adresse est inscrite sur votre carte électorale. Pour rappel, la commune compte 3 bureaux de vote :

- **Bureau de vote n°1 :** grande salle de l'Espace Bruyères Loisirs Culture
- **Bureau de vote n°2 :** rotonde de l'Espace Bruyères Loisirs Culture
- **Bureau de vote n°3 :** mairie.

Quelle est la date limite d'inscription ?

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le **vendredi 3 mai 2024** auprès de la mairie (ou mercredi 1er mai si vous vous inscrivez en ligne sur le site service-public.fr).

Pour rappel, l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant fait leur recensement citoyen.

Le vote par procuration

Voter par procuration est possible si vous savez à l'avance que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le 9 juin prochain. **Pour cela, vous devez effectuer une demande en ligne sur le site :** Maprocuration.gouv.fr. Vous devez ensuite faire valider votre procuration en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et une pièce d'identité.

CCAS

Conférence sur la nature

→ Jeudi 28 mars, à 10h30

Après sa conférence « Cultivez son jardin de façon durable » à l'automne dernier, M. Gueguen, docteur en pharmacie et spécialiste du monde végétal, animal et microbien, revient avec une conférence printanière. La thématique n'est pas encore connue mais vous pouvez dès maintenant noter la date dans vos agendas.

■ Gratuit sur inscription : assistante@bruyereslechatel.fr

Sortie au théâtre avec « Stars d'un soir »

→ Vendredi 29 mars, à 18h

Le CCAS organise une sortie au théâtre de la Grande Comédie à Paris. Véritable temple de l'humour, vous vous y rendrez pour assister à la pièce « Stars d'un soir ». Cette nouvelle comédie de Alil Vardar va vous amuser du lever de rideau jusqu'aux dernières répliques. Les dialogues sont bien tournés, les comédiens exceptionnels, les quiproquos et les rebondissements foisonnent. Tous les ingrédients sont réunis pour passer un agréable moment.

■ Tarif : 25 € transport compris.
Départ du centre village à 18h.
Ouvert à tous, priorité aux seniors.
Inscription auprès du secrétariat du CCAS :
assistante@bruyereslechatel.fr

Sensibilisation aux gestes qui sauvent

→ Samedi 4 mai, de 10h à 12h

En partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne, le CCAS vous propose une sensibilisation aux gestes qui sauvent. Apprenez les premiers réflexes de secourisme !

■ Gratuit sur inscription à assistante@bruyereslechatel.fr

LES GESTES QUI SAUVENT

Bienvenue à Eugenie Daheuillé, *diététicienne nutritionniste passionnée*

➔ Diplômée d'un DUT génie biologique diététique, Eugénie Daheuillé a rejoint la Maison de santé Nicole Mangin et propose des consultations de diététique le mercredi matin.

CONTACT
eugenie.daheuille@oviva.com
Secrétariat : 01 83 80 25 20
Portable : 06 71 14 46 25
Maison de Santé Nicole Mangin
34 rue de la Libération
Rendez-vous sur Doctolib
Consultation le mercredi matin à Bruyères-le-Châtel et les autres jours dans les communes voisines.

En plus de travailler avec les patients sur l'amélioration de leurs habitudes alimentaires, Eugénie Daheuillé propose un accompagnement complet, incluant les dimensions psycho-comportementales, émotionnelles et sociales. Sa vision de la diététique se tourne vers une alimentation intuitive, au sein de laquelle le plaisir alimentaire joue un rôle central. Pédagogue et bienveillante, Eugénie Daheuillé propose un accompagnement éducatif, respectueux des besoins et des envies des patients, sans restriction, ni culpabilité.

Les motifs de consultation ne concernent pas uniquement la perte de poids. Vous pouvez faire appel à ses compétences pour adapter votre alimentation à des problèmes de santé (troubles digestifs, allergies ou intolérances, diabète, maladies cardio-vasculaires...) mais aussi pour optimiser vos performances sportives ou cognitives ou encore pour adapter votre alimentation à une situation (la grossesse par exemple). N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mutuelle, nombreuses sont celles qui prennent en charge les consultations de diététique.

TEMPS FORT

SAMEDI 2 MARS, l'improvisation théâtrale sera mise en avant

→ Connaissez-vous l'une des formes les plus difficiles du théâtre, celle où rien n'est prévu et pour laquelle tout est à créer ? Le service culturel et la compagnie ICR vous proposent un temps fort consacré à l'improvisation théâtrale. Scindé en deux parties, l'une dédiée aux adolescents, l'autre aux professionnels, chacun pourra apprécier cet art qui demande spontanéité et met à mal la rationalité.

17h : « tournoi d'impro théâtrale », 1ère partie avec les adolescents

De 17h à 19h, venez soutenir nos ados bruyérois !
Ils vont affronter les jeunes de Gometz-le-Châtel, de Saint-Germain-Lès-Arpajon et de Montlhéry dans un tournoi d'improvisation. L'objectif ? Rire et jouer avec les mots, développer son sens de la répartie, créer des histoires… bien souvent rocambolesques, le tout dans une ambiance sympa et bienveillante.

Ce tournoi va leur permettre de se confronter à un public, eux qui s'entraînent d'arrache-pied avec Imagni'action - compagnie du Regard, alors venez nombreux !

Entracte à 19h avec collation et temps d'échanges avec le public, les élèves et Cyril Girault, comédien et formateur bruyérois.

20h : « les défis de la team ICR », 2e partie avec les professionnels

C'est au tour des pros de se confronter à vous. Rien n'est prévu, tout est à créer !
Les improvisateurs de la team ICR aiment les challenges et c'est tant mieux car c'est vous qui allez les inspirer. Rien ne les effraie, ils acceptent de relever tous les défis. Sans filet, les comédiens n'ont qu'un but : prendre des risques pour vous faire rire et passer un moment surprenant. Au cours de cette soirée, une quinzaine de défis sera imposée à nos improvisateurs grâce à vos thèmes les plus délirants. Ça n'est jamais deux fois le même spectacle, donc à vos idées !

Samedi 2 mars. Espace Bruyères Loisirs Culture. Tout public. Entrée libre.
Ouverture des portes 30 minutes avant les spectacles.

RÉCIT ENVIRONNEMENTAL

Samedi 9 mars 2024 - 18h

Espace Bruyères Loisirs Culture

Le sale discours

Un récit poétique et décapant autour des déchets et d'une humanité qui se croit propre tout en salissant le monde.

Les questionnements environnementaux sont un sujet inépuisable. Nos modes de consommations, nos productions en énergie, permettent de rendre compte de notre rapport au monde. Sans parler de nos déchets. Beaucoup de déchets. Organiques, plastiques, solides, liquides, recyclables, enterrés, incinérés, radioactifs...

Et précisément David Wahl, conteur érudit, parle de tout ce que l'on jette et entend faire le tri dans nos déchets. Grâce à eux, nous sommes invités à un voyage depuis le cœur des atomes jusqu'à la Voie Lactée, en passant par le cochon et Marie Curie. Un spectacle-récit qui s'inscrit dans la série des Causeries imaginée par l'auteur, où l'humour permet au dialogue et à la prise de conscience de s'opérer.

Spectacle hors les murs proposé par le théâtre de Brétigny, de et avec David Wahl.

Tout public dès 15 ans. Ouverture des portes à 17h30. Tarifs : 5 €, 8 € ou 12 €.

Réservation obligatoire : théâtre de Brétigny - 01 60 85 20 85 ou contact@theatre-bretigny.fr

EXPOSITION INTERACTIVE

Les 6, 17 et 20 avril 2024

Médiathèque

Lux in tenebris

Menez l'enquête et plongez dans un thriller médiéval !
Seul ou en équipe parviendrez-vous à démasquer le coupable ?

En chemin vers la cour de Gaston III de Foix-Béarn, Jehan Froissart et son page (le visiteur) sont surpris par une tempête. Sans coup férir, ils prennent logis pour la nuit. Mais au village, l'atmosphère est ténébreuse. L'abbé Causas leur offre le gîte, le couvert, et partage son tourment : la veille, deux personnes du village ont été assassinées... .

À partir de 13 ans. Durée : 1h. Gratuit sur réservation.

Exposition prêtée par la médiathèque départementale de l'Essonne

JEUNE PUBLIC

Dimanche 28 avril 2024 - 16h30

Espace Bruyères Loisirs Culture

On disait que... !

Dans le cadre du Festival Petite Enfance, un spectacle sur la gestion des émotions.

Charline ne comprend pas pourquoi elle pleure si facilement. Elle en a marre. Seule dans sa chambre, elle décide de partir dans une aventure folle avec son doudou, en quête de la maîtrise de ses émotions. Entre des rencontres surprises et de nombreuses péripéties, son chemin vers le Zimbabwe s'annonce mouvementé.

À partir de 6 ans. Gratuit sur réservation.

RÉSERVATION AUPRÈS DE LA MÉDIATHÈQUE
01 60 83 91 68 / biblioculture@bruyereslechatel.fr

→ Les coups de cœur de février sont dédiés au thème de l'écologie. Retrouvez-les ci-dessous ainsi que les nouveautés proposés à la médiathèque Jean-Jacques Sempé.

Coups de cœur

Le grand ménage

Très bel album sur le thème de l'environnement, qui permet de sensibiliser les enfants au respect de la nature avec beaucoup d'humour.

> Dès 6 ans.

Moi, j'agis pour ma planète : 140 petits défis pour tous les jours

La santé de la planète te tient à cœur ? Voici des défis à réaliser à la maison, à l'école, dans ton quartier, en famille et avec tes amis, pour rendre la vie plus belle et plus respectueuse de la nature.

> Dès 6 ans.

Parcourir les océans pour sauver la terre

Écrit par Alexandre Dechelotte et Simon Bernard, les co-fondateurs de Plastic Odyssey, ce livre vous raconte de manière inédite l'histoire du projet et vous plonge dans les coulisses de cette expédition autour du monde, qui parcourt les océans pour sauver la planète de la crise des déchets plastiques.

De Beyrouth au Liban, à Recife au Brésil, il retrace escale après escale chaque étape de cette aventure et s'accompagne des portraits des acteurs clés de cette entreprise écologique et de la présentation de leurs solutions ingénieuses. Chaque défi surmonté renforce la conviction que le changement est possible.

Thomas Pesquet raconte notre planète bleue

Embarquez à bord de la station spatiale internationale... Avec des photographies à couper le souffle, Thomas Pesquet partage sa passion pour notre planète bleue et donne aux jeunes lecteurs des clés pour appréhender les grands enjeux environnementaux. Parce qu'il est primordial de bien comprendre le changement climatique pour mieux pouvoir le combattre.

Le festival Sèment et s'aimeront a besoin de vous !

SÈMENT ET S'AIMERONT

La prochaine édition du festival agri-culturel Sèment et s'aimeront aura lieu les 5 et 6 octobre prochains. La préparation est déjà en cours et l'équipe de La Lisière recherche des bénévoles pour organiser ce festival. Nommés « les colibris de La Lisière », les bénévoles aideront dans la distribution du programme en amont de l'évènement, l'accueil du public, en soutien logistique...

Si vous souhaitez participer à l'aventure, contactez La Lisière au 06 33 33 46 23 ou par mail à production@lalisiere.art

Le réemploi aux portes de chez soi

➔ L'association Bouteilles d'Avenirs développe une filière coopérative de réemploi d'emballages en verre dans le sud francilien. L'objectif principal est de répondre aux enjeux de consommation plus durable en réduisant les déchets liés aux emballages.

Le recyclage c'est bien, le réemploi c'est mieux

Si vous avez des bocaux en verre, vous pouvez les rapporter au point de collecte pour que ces derniers connaissent une seconde vie. Saviez-vous que le réemploi présente des avantages significatifs par rapport au recyclage ? En effet, il permet de réaliser une économie de 75% d'énergie, 33% d'eau, et une réduction de 79% des émissions de gaz à effet de serre*.

Quel contenant et pour quel avenir ?

La collecte concerne les contenants suivants :

- Toutes les bouteilles fraîcheur à large goulot, quelle que soit leur taille
- Tous les bocaux cylindriques droits avec couvercle à vis
- Les bocaux Weck avec couvercle en verre

Il est demandé de les déposer propres et, si possible, sans étiquette.

Ces contenants seront collectés par un ou une bénévole qui les apportera ensuite dans le local de stockage situé sous la déchèterie de Briis-sous-Forges pour effectuer, avec d'autres bénévoles, un tri et une répartition avant livraison chez les producteurs locaux partenaires, comme la Ferme des Potagers de Marcoussis.

L'association recherche toute l'année de nouveaux et nouvelles volontaires pour aider et participer aux diverses activités !

** Étude du Cabinet Deroche en 2009, analyse comparative de cycles de vie*

PLUS D'INFORMATIONS :
www.bouteillesdavenirs.fr/contact@bouteillesdavenirs.fr
Carte des points de collecte : www.bouteillesdavenirs.fr/collecte/

bouteilles d'avenirs

➔ L'association BIC - Bruyères Initiatives Citoyennes – organise un repair café chaque premier samedi du mois. Que faire d'une chaise au pied branlant ? D'un grille-pain qui ne fonctionne plus ou encore d'un pull troué ? Les réparer bien-entendu ! Les repair cafés sont des moments conviviaux où l'entraide se mêle à l'apprentissage.

BIC : le programme des activités jusqu'à l'été 2024

Cette association qui œuvre pour l'environnement, le patrimoine, le vivre ensemble propose également chaque mois des ateliers, sorties, randonnées… Voici le programme :

- **Samedi 3 février :** repair café
- **Samedi 17 février :** randonnée hivernale et initiation à l'orientation
- **Samedi 2 mars :** repair café
- **Samedi 16 mars :** atelier et repair vélo-dépannage
- **Samedi 27 avril :** atelier jardinage au jardin de l'Abbé Pierre et assemblée générale
- **Courant mai :** repair café et animations autour du vélo (troc vélo, remise en selle, mini randonnée)
- **Samedi 1er juin :** repair café et pot de fin d'année

EN SAVOIR PLUS :

Facebook : BIC – Bruyères Initiatives Citoyennes

contact@bic-blc.fr

Carnaval, chasse aux œufs, soirée à thème… les animations à venir

avec bienvenue les copains

L'association Bienvenue Les Copains, avec le généreux soutien de la Mairie (aussi bien financier que technique), a organisé une fête de Noël avec marché artisanal et des animations offertes (maquillage, manèges et photos avec le Père Noël). L'équipe souhaite remercier ceux qui ont bravé les intempéries pour venir, ainsi que les associations BIC, Gym Form' Détente et Tourbillons pour leur participation.

Le prochain événement approchant à grands pas et à noter dans vos agendas est le **carnaval** qui prendra les couleurs des Jeux Olympiques.

À cette occasion, il vous sera proposé le, désormais traditionnel, concours de déguisements avec récompense assurée pour le vainqueur de chaque catégorie, des animations sportives, jeux d'adresse et une buvette. Chacun défilera dans les rues avant le jugement et la mise à feu de Monsieur Bineau. **Retrouvons-nous sur le parvis de la mairie, le 2 mars à 15h !**

Pour 2024, l'association vous réserve d'autres réjouissants rendez-vous : une chasse aux œufs le 30 mars et, au vu du succès rencontré par la soirée paëlla de l'année dernière, Bienvenue Les Copains vous propose de nouveau une soirée à thème le 4 mai. L'association sera également présente, avec son Karaoké, à la Fête de la Musique.

Contrôles de conformité assainissement

→ Les contrôles en matière d'assainissement sont obligatoires lors de chaque vente immobilière. Depuis le 3 janvier 2024, la demande de contrôle se fait directement sur le site internet de Cœur d'Essonne Agglomération.

L'assainissement est géré par l'agglomération qui assure la collecte des eaux usées et pluviales sur l'ensemble du territoire. Ces contrôles sont indispensables pour vérifier le bon fonctionnement de vos installations privées vis-à-vis du réseau public et le respect du rejet séparatif au réseau de collecte.

RENDEZ-VOUS SUR
POUR FAIRE UNE DEMANDE :
https://www.coeuressonne.fr/vos-services/eau-et-assainissements/assainissement/enquetes-de-conformite/

CARNET

NAISSANCES

06/11/2023	Ayah HAIAL
14/11/2023	Mahé DALLET
11/12/2023	Alvyn OKOU
22/12/2023	Anastasia PINA PAQUERON
28/12/2023	Mélina KERZAZI
01/01/2024	Niyah SINAPAN
13/01/2024	Nassim BOUCHOIRI

DÉCÈS

08/11/2023	Maryvonne CHAUSSIER
15/11/2023	Sylvie LAUNAY
18/12/2023	Jacques BALLIÉ

MINORITÉ MUNICIPALE

BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE

■ Des projets… oui, mais où en est-on ?

L'année 2023 a vu l'achèvement de certains travaux nécessaires et utiles aux Bruyérois : l'édification d'un nouveau gymnase, même si celui-ci risque déjà de ne pas être suffisant pour satisfaire les besoins de toutes les associations, renouvellement de certaines portions vétustes du réseau d'eau potable, mobilier du parc de l'Église, mise en place de nouvelles caméras de vidéo protection.

L'aménagement d'une piste cyclable en direction de la gare de Breuillet-Bruyères a également débuté afin de sécuriser l'accès à celle-ci.

Nous nous félicitons de toutes ces réalisations, subventionnées en grande partie par le département, mais nous nous interrogeons sur l'absence d'informations ou le report de certains projets pourtant très attendus par les Bruyérois. Parmi eux, nous mentionnerons la rénovation de certaines voies devenues dangereuses (rues des Juifs, Bourg Neuf, …), et l'aménagement de la place de la Cave aux Fleurs pour limiter les risques d'inondations. Le projet d'agrandissement de la mairie, et la création de nouveaux locaux pour les services techniques, en remplacement des anciens devenus trop exigus font aussi partie de cette liste.

Quant au projet de location du château à une société hôtelière, qui permettrait de conserver et rénover ce bel édifice qui se détériore, faute d'entretien, et par la même occasion de désendetter la commune, nous ignorons s'il va se concrétiser…

Enfin, la réunion tant attendue avec les responsables du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse ayant dû être annulée pour des raisons climatiques, nous avons bon espoir qu'elle soit prochainement reprogrammée pour répondre à nos interrogations. Pour rappel, l'adhésion à ce PNR pourrait, entre autres avantages, nous permettre de conserver durablement la maîtrise du Plan Local d'Urbanisme sur la commune et éviter un transfert total au profit de Cœur d'Essonne Agglomération.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook « Bruyères-le-Châtel Ensemble » ou sur notre nouveau site internet www.bruyeres-ensemble.fr sur lequel vous recevrez un grand nombre d'informations.

MAJORITÉ MUNICIPALE

DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES

■ L'équipe « Donnons des couleurs à Bruyères » adoptera encore cette année la positive attitude et le respect dans tous les domaines et pour tous nos concitoyens.
L'année 2024 sera très importante. Il faudra rattraper le temps perdu des années COVID et retrouver l'accès aux matières premières à un prix abordable pour terminer les nombreuses actions en cours.
Dans le respect des engagements pris, il y a la non augmentation des impôts locaux pour la 14e année consécutive et la stagnation des prix dans les services publics notamment les tarifs de restauration et d'accueil des enfants. Nous sommes conscients des difficultés rencontrées par de nombreuses familles. Nous ferons donc avec les moyens qui sont les nôtres depuis de nombreuses années maintenant.
Le respect, il est aussi dans l'information. L'adhésion au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) n'a jamais été envisagée par la collectivité Bruyèroise (voir les programmes électoraux depuis 2001). Nous avons appris par un courrier préfectoral que le PNR souhaitait nous annexer sans nous avoir préalablement consulté. Quant à notre Plan Local d'Urbanisme c'est en intégrant le PNR que nous en perdrons la jouissance collective et individuelle. Tout cela pour un coût d'environ 20 000 euros par an. L'agglomération depuis 2016 vote à l'unanimité contre un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et vous pouvez le vérifier dans les différentes délibérations.
Nous devons aussi avoir du respect pour Cœur d'Essonne Agglomération dont l'action pour les Bruyèrois est conséquente notamment en termes de services. Nous vous engageons à lire les rapports d'activité qui sont diffusés chaque année.
Beaucoup de sujets sont sur la table. La réalisation du budget en mars nous permettra en temps réel de vous informer des réalisations en cours et à venir avec des délais, des prix, mais aussi du pourquoi et du comment, des contraintes et des avis… Une transparence totale qui sera régulièrement mise à jour sur le site de la commune et dans toutes les publications municipales.
N'oublions pas les élections européennes. L'Europe sera peut-être notre bouclier dans un domaine où on ne l'attendait pas : la protection de nos frontières et notre indépendance démocratique.

agenda

Les 10, 21 et 24 février
« 3615 Enigma »
MÉDIATHÈQUE
Escape game gratuit, dès 12 ans

17 février
Randonnée hivernale
BRUYÈRES-LE-CHÂTEL
Par l'association BIC

2 mars à 17h
Tournoi d'impro théâtrale adolescents
ESPACE BRUYÈRES LOISIRS CULTURE
Animation – P17

2 mars à 15h
Carnaval
PARVIS DE LA MAIRIE
Animation – P21

2 mars à 20h
Les défis de la team ICR
ESPACE BRUYÈRES LOISIRS CULTURE
Impro théâtrale – P17

9 mars à 18h
Le sale discours
ESPACE BRUYÈRES LOISIRS CULTURE
Récit environnemental – P18

19 mars à 9h15
62e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie
PLACE DU SOUVENIR
Commémoration – P10

29 mars à 18h
« Stars d'un soir »
THÉÂTRE DE LA GRANDE COMÉDIE, PARIS.
Théâtre – P15

Les 6, 17 et 20 avril
« Lux in tenebris »
MÉDIATHÈQUE
Exposition interactive, dès 13 ans

27 avril
Atelier jardinage
JARDIN DE L'ABBÉ-PIERRE
Par l'association BIC

28 avril à 16h30
On disait que...!
ESPACE BRUYÈRES LOISIRS CULTURE
Jeune public – P18

4 mai de 10h à 12h
Sensibilisation aux gestes qui sauvent
ESPACE BRUYÈRES LOISIRS CULTURE
Ouvert à tous – P15

24 mai
De jour // de nuit
LA LISIÈRE
Festival de spectacles à ciel ouvert

2 mars, 16 mars, 1er juin à 14h
Repair Café
ESPACE BRUYÈRES LOISIRS CULTURE
Par l'association BIC

15 juin
Fête communale de la Saint-Didier
RÉSERVEZ VOTRE JOURNÉE !
Programme à venir dans le prochain journal

21 juin
Fête de la musique
Programmation en cours

Les 5 et 6 octobre
Festival Sèment et s'aimeront
Programmation en cours – P19

n° utiles

samu-smur, médecin de garde **15**

Police secours **17**

Pompiers **18**

Urgence avec téléphone portable **112**

Urgence sociale **115**

SOS enfants battus **119**

SOS femmes battues **3919**

Centre antipoison **01 40 37 04 04**

Centre hospitalier Arpajon **01 64 92 92 92**

Urgences médicales **01 69 13 91 91**

Pharmacies de garde **01 69 26 19 70**

Commissariat de police **01 69 26 19 70**

Gendarmerie **01 64 90 00 64**

Police municipale **06 99 55 61 65**

Sida info service N° VERT **0 800 840 800**

Drogue info service N° VERT **0 800 23 13 13**

Jeunes-violence-écoute **0 800 20 22 23**

Planning familial **01 47 00 18 66**

Association pour le couple et l'enfant APCE91 **01 69 81 93 35**

Dépannage électricité edf **09 72 67 50 91**

Dépannage gaz GDF **0 810 433 091**

Mairie **01 64 90 07 18**